

BULLETIN D'ENGAGEMENT

PROGRAMME DIAGNOSTIC FLASH IA INTERPOLES

1. Contexte et objectifs

Les technologies de l'Intelligence Artificielle se développent de plus en plus rapidement et certaines commencent à atteindre une bonne maturité technique. L'intelligence artificielle fait l'objet d'un plan gouvernemental important annoncé par le président de la république en mars 2018. Ce plan ambitieux comprend plusieurs volets et vise à rehausser le niveau d'innovation et d'investissement de la France dans le secteur de l'IA.

Bien intégrées et/ou utilisées, les technologies IA peuvent en effet donner des avantages compétitifs très importants aux entreprises de tout marché et filière et permettre plus de compétitivité.

Les technologies de l'IA peuvent permettre de rendre les solutions ou services plus performants, de traiter des données disponibles afin de créer de nouveaux produits et/ou services mieux adaptés aux clients, d'utiliser les données internes (de recherche, de marketing, de production) et celles des partenaires sous-traitants afin d'améliorer les processus internes.

L'objectif de ce programme est d'accompagner les entreprises dans la compréhension du potentiel et la mise en place des actions nécessaires à l'intégration de l'IA dans leurs produits, services et processus et ce à partir de leurs propres données disponibles.

Ce programme est accessible pour au maximum à 36 entreprises, membres des pôles partenaires.

Il est soutenu financièrement par la **Directcte**.



Ce programme entre dans le cadre du plan national



2. Grandes lignes de l'accompagnement:

Cette action s'adresse aux PME des Pôles partenaires de l'action.

Les objectifs prioritaires sont les suivants :

- Informer et sensibiliser les PME sur les technologies IA
- Les accompagner pour faire un audit personnalisé et adapté à leurs produits/services du potentiel que l'IA peut leur apporter
- Etablir un plan d'action leur permettant d'utiliser l'IA dans leurs développements et/ou leurs processus internes

Les 2 grandes phases de l'accompagnement sont :

1/ Diagnostic & recommandations

- Compréhension et audit de situation
- Identification des principales opportunités soit pour les produits/services soit pour les processus internes
- Travail de recommandations avec plan d'actions et priorisation des actions Quick Wins

2/ Suivi de mise en place des actions

- Analyse des actions mises en place
- Recommandations des bonnes pratiques

Type et durée de l'accompagnement :

Les accompagnements seront individuels et spécifiques à chaque entreprise et se dérouleront sur une durée de 3 mois maximum avant le 31 juillet 2022.

Il seront réalisés par des experts qualifiés et sélectionnés par le Pôle SCS.

Le nombre de jours d'accompagnement est de 3 jours, réalisés en partie dans les locaux de l'entreprise et en partie en non présentiel.

3. Livrables pour l'entreprise

- Rapport synthétique de Diagnostic et plan d'actions
- Rapport de recommandations générales

4. Participation financière

Le coût du programme pour 3 jours (incluant du présentiel et du temps rédactionnel de la part du ou des consultants) est de :

3 000 euros HT (3 600 € TTC)

La participation des entreprises est de : **1 500 euros HT** (1 800 euros TTC)

5. Critères d'éligibilité :

Pour être éligible, les conditions suivantes doivent être réunies :

- Être une TPE, **PME** au sens européen du terme
- Avoir **des données structurées en quantité suffisante pour envisager le développement de nouveaux produits/services pouvant inclure de l'IA ou pour améliorer des processus internes par l'utilisation de l'IA**
- Être **membre d'un Pôle partenaire** à jour de sa cotisation
- Le **siège social** ou une **partie significative** des **effectifs totaux** doivent être en **PACA**
- Être à jour de ses **obligations fiscales et légales**

6. Obligations de l'entreprise en cas d'engagement dans le programme

- L'entreprise s'engage expressément à participer à l'intégralité de programme (toutes les phases du programme)
- L'entreprise s'engage pendant toute la durée de l'accompagnement, à consacrer le temps raisonnable et nécessaire à la réalisation et au suivi de l'ensemble du programme d'accompagnement.
- L'entreprise s'engage à compléter un questionnaire de satisfaction après l'accompagnement tel que fourni par le pôle partenaire de rattachement et à participer à une restitution collective à la demande du pôle partenaire et de la Direccte.
- L'entreprise accepte que le pôle partenaire, le Pôle SCS et la Direccte soit destinataires des livrables.
- L'entreprise accepte que le Pôle SCS transmette les coordonnées du dirigeant (données personnelles) au prestataire sélectionné pour l'accompagnement et à la Direccte.

7. Inscription

Pour candidater, veuillez compléter les documents en annexe

- Fiche d'éligibilité – Annexe 1**
- Bulletin d'engagement – Annexe 2**
- Fiche Direccte – Annexe 3**

8. Contacts et informations

Tout renseignement peut être obtenu auprès de

- projets@safecluster.com
- Stéphanie Schohn, Direction Ecosystème et Animation du PôleSCS :
Tel : 06 89 96 19 11 - e-mail stephanie.schohn@pole-scs.org



Annexe 1. Fiche d'éligibilité

Date :

Identification et structure de l'entreprise

Nom de l'entreprise (raison sociale) :

N° SIRET :

N° de TVA intracommunautaire :

Adresse du siège social :

Appartenance à un groupe : OUI NON

Effectif total :

Effectif total présent en région PACA :

L'entreprise est à jour de ses obligations fiscales et légales : OUI NON

Membre de (des) Pôle(s) :

Mentionnez votre Pôle de rattachement au titre de cette action (réponse unique) :

Activité de l'entreprise

Domaine d'activité :

Produits/services commercialisés :

Produits/services potentiellement concernés par l'IA :

Dirigeant / responsable de l'action

Prénom - Nom du responsable :

Fonction :

Tél (fixe direct et mobile):

Adresse email :

Annexe 2. Bulletin d'Engagement

ENGAGEMENT CANDIDAT
Je m'engage à
Régler le montant de la participation financière qui est due au Pôle SCS dès envoi de la facture par le Pôle SCS au démarrage de l'accompagnement
Participer à l'intégralité de l'accompagnement en réservant dans mon agenda en début de programme les dates des travaux et séances de travail
A répondre à un questionnaire de satisfaction à l'issue de l'accompagnement et à participer à une réunion de restitution en fin de programme

Programme	Participation financière PME Montant (TTC)
DIAGNOSTIC IA Inter Pôles	<i>1 800 euros</i>

Bon pour engagement de participation programme DIAGNOSTIC IA Inter Pôles

Date, Cachet et signature autorisée de l'Entreprise



Annexe 3. FICHE DE CANDIDATURE A UNE ACTION COLLECTIVE

Nom porteur :	Pôle Solutions Communicantes Sécurisées (SCS)
Titre de l'action :	PROGRAMME « DIAGNOSTIC FLASH IA Inter Pôles »

Le dirigeant renseigne cette fiche et l'adresse au Pôle SCS. Le porteur adresse ensuite cette fiche complétée à la Directe pour validation de la participation de l'entreprise au programme de l'action collective.

Présentation de l'entreprise candidate				
Raison sociale :				
Adresse :				
Code Postal :		Ville :		
Site Internet : http://www .				
N° SIRET : - - - - - 000 - -			Code NAF :	
Activité :				
Dernier exercice	Année :	Effectif	C.A. :	Total au bilan :
SI				
Appartenance à un groupe ? <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <u>OUI PRECISEZ :</u>				
Personne qui représentera l'entreprise	Nom – Prénom :			
	Fonction :			
	Adresse mail :			
Motivations concernant la participation de votre entreprise à cette action :				
Votre entreprise a-t-elle déjà participé a une action collective ?				
Si oui, précisez :				

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et m'engage en cas de participation à l'opération à verser ma participation de 1 800 euros TTC au porteur (SCS):

Le dirigeant : Mr / Mme

Signature et cachet de l'entreprise :